



REFERENT(E) RESSOURCES HUMAINES H/F

COBAS (33)

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS)

Devenir **acteur(trice)** d'un territoire **réputé**, réunissant **océan, terre et ciel** et reconnu pour sa **qualité de vie** et son **exigence**.

S'investir dans la vie d'un territoire économique, culturel et environnemental riche et varié dans un contexte riche de **projets** !

Développer une **expertise** métier **sur des activités liées à l'environnement (traitement des déchets, eau, transports, Habitat...)** à l'enseignement, à la culture et au développement économique.

Cela vous intéresse ?

Alors rejoignez une communauté d'agglomération de 67 244 habitants **du Sud Bassin, actrice incontournable** de la Grande Aquitaine.

Participez à la vie de son équipe, près de 400 collaborateurs et élus garantissant une prestation de proximité sur des actions, projets, investissements et actions en réponse aux besoins du Sud Bassin.

QUELLES SERONT VOS MISSIONS ?

Rattaché(e) à la Direction des Ressources Humaines vous serez en charge des missions suivantes :

Mission I – La Formation

- Elaboration et suivi du plan de formation ;
- Elaboration du tableau prévisionnel du budget de formation et suivi financier des actions de formation ;
- Contact avec les organismes de formations ;
- Gestion de la programmation des actions de formation en collaboration avec les chefs de service ;
- Montage et suivi des actions de formation en intra ;
- Gestion des formations d'intégration et de professionnalisation au 1er emploi ;
- Gestion des demandes de préparation concours et examens professionnels ;
- Gestion des demandes de dispense de formation ;
- Création et Mise à jour de divers tableaux de bord de suivi du parcours de formation des agents ;

- Suivi du tableau des effectifs : déclarations des créations et vacances de poste et des nominations sur site CDG33 ;
- Suivi du Compte Personnel d'Activité.

Mission 2 – Les Fiches de Poste et les Entretiens Professionnels

- Suivi des fiches de poste ;
- Préparation des fiches d'entretiens professionnels, notes de services ;
- Elaboration des tableaux d'entretien pour les chefs de service ;
- Gestion des fiches, mise à jour des tableaux d'entretien suite aux demandes des agents et des décisions des directions, mise à jour du plan de formation.

Les missions de ce poste sont amenées à évoluer au cours de l'année 2024 suite à l'évolution de notre SIRH.

Ainsi, des missions supplémentaires relatives à la carrière et à la gestion du temps pourront vous être confiées.

QUI ÊTES-VOUS ?

Issu(e) d'une formation administrative, vous bénéficiez d'une expérience significative à un poste similaire.

Savoir - Connaissance :

- Très bonne connaissance du statut de la FPT et de l'ingénierie formation ;
- Cadre institutionnel des collectivités ;
- Gestion parcours individuel de formation ;
- Environnement et organisation RH ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel) ;
- Identifier les priorités et organiser son activité en tenant compte des contraintes et des échéances ;
- Bonne qualité rédactionnelle.

Savoir être :

- Discrétion professionnelle ;
- Capacité à travailler en équipe et en transversalité ;
- Qualités relationnelles et d'écoute ;
- Rigueur et organisation ;
- Savoir faire preuve de réactivité.

QUELLES SONT LES CONDITIONS ET AVANTAGES PRINCIPAUX ?

- Poste à temps complet,
- Cadre d'emploi de catégorie B de la filière Administrative,
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année,
- COSEL + Chèques restaurant + Participation de l'employeur aux cotisations des mutuelles santé et contrats de prévoyance labellisés,
- Lieu de travail : Arcachon

COMMENT POSTULER ?

Envoyez vos CV et lettre de motivation par mail rh@agglo-cobas.fr
(ou par courrier : Madame la Présidente – COBAS - 2 allée d'Espagne – 33120 Arcachon)

Avant le 17 décembre 2023

Toutes les candidatures (CV et Lettre de motivation) seront étudiées.

POUR MIEUX CONNAÎTRE LA COLLECTIVITE

Site officiel : <https://www.agglo-cobas.fr/>

SES ATOUTS

- Principal pôle économique en Gironde après Bordeaux.
- Patrimoine naturel exceptionnel protégé à 92% réunissant plages, lac, ports, forêt domaniale naturelle.
- 4 communes dont le dynamisme et la qualité de vie sont reconnus mondialement : Arcachon, Gujan-Mestras, La Teste-de-Buch (dont Cazaux et Pyla sur Mer), Le Teich.